

Réalisation :
APEDAF ASBL
Rue E. Feron 153 - 1060 Bruxelles
www.apedaf.be
Editeur responsable :
APEDAF ASBL
Rédaction :
Carine Vandenplas & Matteo Signorino
Conception graphique :
Carine Vandenplas
© APEDAF 2024
N° d'entreprise :
0418 527 581
N° de compte :
BE02 0010 6356 0540
RPM Bruxelles
Publié dans le cadre de la campagne
d'Education permanente 2024

Référence pour citer cette brochure :
APEDAF (2024) L'ACCESSIBILITÉ AUX
ÉTUDES SUPÉRIEURES, FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Une question ? Contactez-nous
education.permanente@apedaf.be
T 0472 58 82 13



AVEC LE SOUTIEN DE :

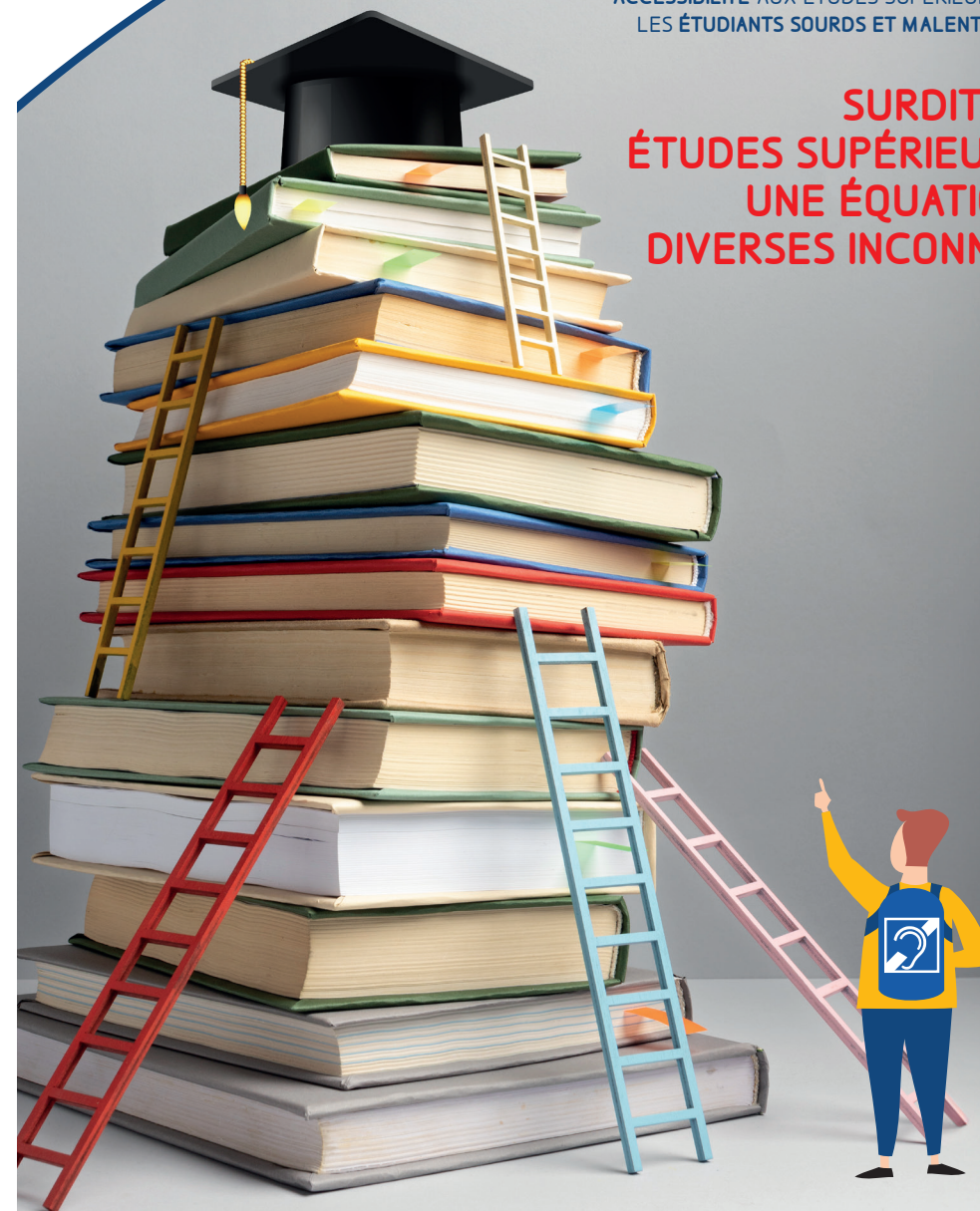
E.R. : APEDAF asbl • Rue Emile Feron 153 - 1060 Bruxelles • N° d'entreprise (0418527581) • RPM Bruxelles • info@apedaf.be • ©APEDAF 2024
Crédits photos/illus : FREEPIK



EDUCATION PERMANENTE CAMPAGNE 2024

ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES POUR
LES ÉTUDIANTS SOURDS ET MALENTENDANTS

SURDITÉ ET ÉTUDES SUPÉRIEURES, UNE ÉQUATION À DIVERSES INCONNUES



POUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Vous êtes une université ou une Haute Ecole et vous souhaitez mettre en place des aménagements efficaces pour vos étudiants sourds ou malentendants ?

Ce document est fait pour vous !

CHAQUE ÉTUDIANT SOURD OU MALENTENDANT EST UNIQUE.

Les étudiants sourds sont minoritaires mais ils existent. Compte tenu de leur handicap invisible, on a tendance à oublier qu'ils sont présents au cours, en auditoire, au sein de la communauté estudiantine.

La cause de la surdit , l' ge au moment du diagnostic, les solutions apport es, l'apprentissage propos  en primaire et secondaire cr ent des profils distincts d' tudiants sourds.

Les am nagements pour ces  tudiants doivent  tre adapt s   leurs besoins sp cifiques. Il y a autant de profil d' tudiants sourds qu'il y a d' tudiants sourds. Les besoins vont varier en fonction de ces multiples profils.

LISTE D' ACTIONS POUR VOTRE SERVICE S' OCCUPANT DES  TUDIANTS   BESOINS SP CIFIQUES :

1.  VALUATION DES BESOINS INDIVIDUELS :

- Organiser une rencontre en d but d'ann e pour  valuer avec chaque  tudiant ses besoins sp cifiques.
- Ne pas appliquer un mod le unique : les besoins varient en fonction de la situation d'apprentissage (cours magistral, travaux pratiques, s minaires, etc.).

2. AM NAGEMENTS RECOMMAND S :

- Interpr tation en langue des signes pour les  tudiants signant.
- Sous-titrage en temps r el
- Appel   un preneur de note
- Syst mes de sonorisation adapt s (boucles   induction, microphones) pour am liorer la r ception des sons pour les  l ves appareill s ou implant s.

- Supports de cours  crits fournis   l'avance par les professeurs.
- Si ges r serv s   l'avant pour une meilleure lecture labiale ou un meilleur acc s aux supports visuels.

Pour mettre en place ces am nagements, vous pouvez vous adresser   l'AVIQ ou au PHARE, au Centre Comprendre et Parler, Les C dres asbl,   des Services d'interpr tation en LSFB,   des services de sous-titrages, etc.

3. S' ASSURER QUE LES AM NAGEMENTS SONT APPLIQU S ET QU' ILS DURENT TOUT AU LONG DE L' ANN E SCOLAIRE.

4.  TRE DISPONIBLE DURANT L' ANN E SCOLAIRE POUR L'  TUDIANT ET ADAPTER LES AM NAGEMENTS SI CEUX-CI NE CONVIENNENT PAS.

POUR MIEUX COMPRENDRE LA SURDIT , N' H SIT Z PAS   NOUS CONTACTER.

NOUS POUVONS ORGANISER DES S ANCES DE SENSIBILISATION.

education.permanente@apedaf.be

T 0472 58 82 13